



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 29 novembre 2016 — N° 214

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bourgeois (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de féliciter la Chambre de commerce de Val-d'Or, lauréate du prix Coup de cœur du Concours des chambres.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Irène Chapados Delarosbil pour son engagement dans la communauté gaspésienne.

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, finaliste au Concours des chambres.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de Diabète Rive-Nord.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner la première pelletée de terre à la résidence pour aînés Château B'nai Brith inc.

29 novembre 2016

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Comité Logement Ville-Marie de Montréal.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de Noël chez nous à Rivière-du-Loup.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Pointe-Claire Oldtimers Hockey Club inc.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu, lauréate du prix Chambre de commerce de l'année.

À 13 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

29 novembre 2016

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. André Tranchemontagne, ancien député de Mont-Royal.

Dépôts de documents

M. Proulx, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 du Curateur public du Québec;
(Dépôt n° 2791-20161129)

Le plan stratégique 2016-2021 du Curateur public du Québec.
(Dépôt n° 2792-20161129)

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 de l'École nationale des pompiers du Québec;
(Dépôt n° 2793-20161129)

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de l'École nationale de police du Québec.
(Dépôt n° 2794-20161129)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 207 concernant un projet d'usine de gazéification à Saint-Lambert-de-Lauzon, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 1^{er} novembre 2016 par M. Lemay (Masson).
(Dépôt n° 2795-20161129)

29 novembre 2016

Dépôts de rapports de commissions

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 22, 23 et 24 novembre 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 114, Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2796-20161129)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un document intitulé *Rapport d'expertise juricomptable – Société immobilière du Québec – Analyse de trois transactions immobilières (Complément de rapport) – Le 1^{er} octobre 2013.*

(Dépôt n° 2797-20161129)

À la demande de M. le président, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 24 novembre 2016, sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 109, Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs, soit adopté.

29 novembre 2016

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 267 en annexe)

Pour : **96** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence le principe du projet de loi n° 109 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 109 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Bonnardel (Granby) et Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère l'importance de préserver le régime avantageux de protection des consommateurs tel qu'édicté dans la Loi sur la protection du consommateur;

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral le retrait des dispositions du projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures, qui rendraient inapplicables celles de la Loi sur la protection du consommateur encadrant la relation entre les banques et leurs clients.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 268 en annexe)

Pour : **96** Contre : **0** Abstention : **0**

29 novembre 2016

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant les 33 recommandations du Protecteur du citoyen concernant le régime public d'indemnisation des victimes d'actes criminels; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert;
- la Commission des institutions, afin compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;

29 novembre 2016

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi publics au nom des députés

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, ainsi que les amendements transmis par M. Roberge (Chambly).

Les amendements aux articles 1 et 1.2 sont déclarés recevables. L'amendement à l'article 1.1 est déclaré irrecevable puisqu'il aurait un effet qui dépasse celui du principe du projet de loi n° 693.

Après débat, les amendements sont rejetés.

Le rapport est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 30 novembre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

29 novembre 2016

À 15 h 26, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 30 novembre 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

29 novembre 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

(Vote n° 267)

POUR - 96

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (PLQ)	Therrien (PQ)
Charette (CAQ)	Khadir (IND)	(Brome-Missisquoi)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
Chevarie (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
Couillard (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)	
(Outremont)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)	

29 novembre 2016

Sur la motion de M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Bonnardel (Granby) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 268)

POUR - 96

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (PLQ)	Therrien (PQ)
Charette (CAQ)	Khadir (IND)	(Brome-Missisquoi)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
Chevarie (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
Couillard (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)	
(Outremont)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)	